



POUR AGIR, NOUS AVONS BESOIN DE VOS ADHÉSIONS !

Le réseau Les AMAP de Provence doit sa capacité d'action à la mobilisation des AMAP, amapien·nes et paysan·nes adhérent·es.

Grâce à votre engagement et à votre esprit militant, vous participez directement à la vie et au renforcement du mouvement des AMAP afin de concrétiser ses ambitions : soutenir une agriculture écologiquement soutenable, solidaire et économiquement viable.

Vos adhésions donnent les moyens au réseau Les AMAP de Provence **d'agir à vos côtés, en :**

- renforçant votre visibilité grâce au **référencement des AMAP adhérentes sur notre site web** (refonte intégrale en cours, en ligne à partir de janvier 2025) ;
- mettant à votre **disposition gratuitement un outil dédié aux AMAP et Paysan·nes** (Clic'AMAP), qui vous permet de gérer vos contrats électroniquement, vos livraisons, vos adhésions, la communication interne de votre AMAP etc. ;
- mettant à votre **disposition des outils de communication** pour vos évènements en AMAP ;
- proposant une **assurance réseau** qui couvre les activités de votre AMAP ;
- développant une **mise en relation** entre AMAP, paysan·nes et amapien·nes ;
- organisant des **partages d'expériences** entre AMAP et paysan·nes du réseau ;
- bénéficiant de nos **conseils, d'ateliers thématiques** et de notre **appui pour vos relations auprès de publics spécifiques** (collectivités...) ;
- soutenant votre AMAP **en cas de différends** au sein de votre AMAP.

L'augmentation des cotisations aura un **impact positif sur les capacités du réseau à agir**. Elle permettra entre autres :

- de **maintenir notre équipe** pour intervenir sur le terrain et répondre aux besoins de nos adhérent·es. L'équipe actuelle est composée seulement de 3 personnes à temps partiel (2 animatrices et 1 gestionnaire administratif et financier) pour la totalité de la Région ;
- de **renforcer notre santé financière**, qui se fragilise, et de compenser la baisse régulière des subventions de plus en plus difficiles à obtenir ;
- de compenser partiellement l'inflation que nous subissons alors que la **cotisation n'a pas été réévaluée depuis 10 ans**.

Nous vous rappelons **nos engagements** :

- **développer** les AMAP et l'installation paysanne en AMAP ;
- **mobiliser** les élus, paysan·nes et citoyen·nes autour d'un autre modèle agricole, celui de l'agriculture paysanne ;
- **soutenir** la relocalisation de l'alimentation ;
- **renforcer** la représentation régionale du mouvement des AMAP et faire partie intégrante du mouvement des AMAP.

Sans votre adhésion, nous ne pouvons honorer pleinement nos engagements.

Pour toutes ces raisons, nous ajustons la cotisation annuelle à partir de 2025 :

- Amapien·ne : 13 €
- AMAP (associations de fait et associations déclarées) : 30 €

Nous comptons sur votre soutien et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le collectif